



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 189

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160316

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions à diverses associations à caractère social et culturel - Convention financière et avenants - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 22/04/2016

Compte rendu affiché le : 03/05/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

Absents :

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 189

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 160316

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions à diverses associations à caractère social et culturel - Convention financière et avenants - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Dans le cadre de son plan de mandat, la Municipalité a souhaité que soit affirmé le partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

□ **Motivation et Opportunité :**

Après une étude circonstanciée des bilans et des projets proposés par les différentes structures listées ci-après, il semble opportun d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité desdites associations qui présentent un intérêt local avéré.

□ **Contenu :**

1 - Fonctionnement :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2015	Subvention 2016 proposée
Evasion Culturelle Terranéenne	Fonctionnement	200 €	200 €
Amicale des Anciens de l'Avant Garde de Saint-François	Fonctionnement	300 €	300 €
Vagabondage en carte postale	Fonctionnement	300 €	300 €
Arcadie	Fonctionnement	6 800 €	6 460 €
TOTAL		7 800 €	7 260 €

2 - Aide aux projets :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2016 proposée
Amicale Laïque de Monthieu	Développement du jardin pédagogique	800 €
Amicale Laïque de Tardy	Aide au projet culturel de la salle de spectacles	7 000 €
	Activités du Centre de Loisirs Elie Rousson	4 000 €
	Direction des Affaires Culturelles - Théâtre de Tardy (Emergence)	8 000 €
Nouveau Théâtre de Beaulieu	Direction des Affaires Culturelles - Festival des Arts Burlesques	4 000 €
Tournesol	Centre de Loisirs	3 000 €
Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de la Métare	Ecole de Musique	313 €
Union Fédérale des Associations Laiques de Saint Etienne	Ecole de Musique	3 040 €

TOTAL		30 153 €
-------	--	----------

□ **Maîtrise d'ouvrage :**
Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 37.413,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	37.413,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 37.413,00 €,

- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents suivants dont un exemplaire restera joint au dossier :

. convention financière 2016 avec l'Amicale Laïque de Tardy,

. avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec l'Union Fédérale des Associations Laïques de Saint Etienne (UFALS),

. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de la Métare,

. avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Nouveau Théâtre de Beaulieu

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 47 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

BP 2016 chapitre 65 article 6574

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjointe déléguée**

Fabienne PERRIN